

## Aide exceptionnelle pour les structures équestres franciliennes

La Région Ile de France vient de débloquer une aide exceptionnelle de 150 000 euros en faveur des structures équestres franciliennes. Cette aide est destinée à l'achat de fourrage pour l'entretien et les soins de la cavalerie.

### AIDE RÉGIONALE -> 1 CAMION DE FOURRAGE LIVRÉ PAR LE CREIF DANS L'ÉTABLISSEMENT

Cette aide exceptionnelle s'adresse,

- Aux structures équestres membres actifs du Comité Régional d'Equitation et de la Fédération Française d'Equitation (membre actif FFE 2019 et ayant renouvelé l'adhésion 2020 au 15 mars)
- Aux structures n'exerçant pas leur activité dans le cadre d'une délégation ou d'une concession de service public ni exerçant leur activité dans la cadre d'une régie directe
- Aux structures ayant essayé de bénéficier des dispositifs nationaux et locaux d'aides aux entreprises et aux associations et qui, malgré cela, doivent faire face à de réelles difficultés économiques occasionnant un risque sanitaire immédiat pour leur cavalerie

Compte tenu de l'enveloppe financière accordée, le Comité Régional d'Equitation d'Ile de France pourra prendre en charge la livraison d'un camion de fourrage pour environ une cinquantaine d'établissements.

Le traitement des dossiers se fera selon les critères fixés ci-dessus et dans l'ordre d'arrivée des demandes. Tout justificatif permettant de prouver le caractère d'urgence de la demande de l'établissement pourra être apporté (documents officiels, courrier du dirigeant...). Le ou les justificatifs seront pris en compte dans le traitement de la demande.

Il est précisé que la demande de l'établissement ne vaut pas acceptation. Elle devra être instruite et validée par le CREIF.

<b>Nom de l'établissement</b>		
<b>Adresse / CP / Ville</b>		
<b>N° adhérent FFE</b>	FFE N°	
<b>Nom / Prénom du dirigeant</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>Email</b>		
<b>Nombre de licences FFE</b> Chiffres FFE au 30 août 2019		
<b>Nombre d'équidés liés à l'instruction (centre équestre et poney club)</b>	Nbr de chevaux :	Nbr de poneys :
<b>Nombre d'équidés en pension dans l'établissement</b>	Nbr de chevaux :	Nbr de poneys :

## Aide exceptionnelle pour les structures équestres franciliennes

Je soussigné(e), .....dirigeant(e) de l'établissement .....  
atteste avoir fait l'ensemble des démarches auprès des pouvoirs publics pour bénéficier des aides économiques mis  
en place par l'Etat et les collectivités locales et demande par la présente à bénéficier de l'aide exceptionnelle de la  
Région Ile de France.

Fait le ...../...../....., à

Signature et cachet de l'établissement :

### Liste des pièces à fournir lors de votre demande :

- Dossier ci-joint page 1 et 2 : complété, daté et signé avec tampon de l'établissement
- Photocopie de la pièce d'identité du dirigeant de l'établissement
- Toutes pièces justificatives démontrant les difficultés de l'établissement

**Dossier et pièces à retourner par email à l'adresse :  
[creif@cheval-iledefrance.com](mailto:creif@cheval-iledefrance.com)**

**Date limite de réception des dossiers : Dimanche 3 mai 2020 à 18h**